

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE LABASTIDETTE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310253600066

POSTE COMPTABLE : COMMUNE DE LABASTIDETTE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	39
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	40
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	41
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	42
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	43
A8 - Etat des charges transférées	44
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	46
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	50
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A11 - Etat des travaux en régie	54
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	56

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	57
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	60
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	62
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	63
B1.6 - Etat des engagements reçus	64
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	65
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	66

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	67
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	68
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	69
C1.2 - Actions de formation des élus	72
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	73
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	74
C3.2 - Liste des établissements publics créés	75
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	76
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	77
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	78
C3.6 - Identification des flux croisés	80
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	81
D2 - Arrêté et signatures	82

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31253	COMMUNE DE LABASTIDETTE BUDGET COMMUNAL	CA 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 975
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	5
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 887 907,00	2 093 564,00	633,53	895,56

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	464,40	455,00
2	Produit des impositions directes/population	309,41	310,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	572,90	573,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	80,43	77,00
5	Encours de dette/population	581,70	582,00
6	DGF/population	126,16	73,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,91 %	41,69 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	87,83 %	91,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	14,04 %	13,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	101,54 %	102,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 402 321,20	G 1 716 447,39
	Section d'investissement	B 359 072,58	H 469 960,68

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 159 865,28 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 108 447,65 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		=	=
= A+B+C+D	1 869 841,43	= G+H+I+J	2 346 273,35

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 122 967,84	L 164 101,51
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 122 967,84	= K+L 164 101,51

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 402 321,20	= G+I+K 1 876 312,67
	Section d'investissement	= B+D+F 590 488,07	= H+J+L 634 062,19
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 992 809,27	= G+H+I+J+K+L 2 510 374,86

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 122 967,84	L 164 101,51
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	164 101,51
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 740,00	0,00

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	89 403,84	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 824,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	413 620,00	404 108,58	7 090,90	0,00	2 420,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	605 900,00	577 003,09	1 969,50	0,00	26 927,41
014	Atténuations de produits	229 741,00	166 918,00	0,00	0,00	62 823,00
65	Autres charges de gestion courante	196 677,00	192 292,92	666,00	0,00	3 718,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 445 938,00	1 340 322,59	9 726,40	0,00	95 889,01
66	Charges financières	33 584,00	33 083,38	0,00	0,00	500,62
67	Charges exceptionnelles	8 131,00	5 131,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	6 363,23	5 413,23			950,00
022	Dépenses imprévues	54 114,05				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 548 130,28	1 383 950,20	9 726,40	0,00	154 453,68
023	Virement à la section d'investissement (2)	250 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 645,00	8 644,60			0,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		258 645,00	8 644,60			250 000,40
TOTAL		1 806 775,28	1 392 594,80	9 726,40	0,00	404 454,08
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	27 000,00	31 459,98	0,00	0,00	-4 459,98
70	Produits services, domaine et ventes div	66 600,00	76 038,00	0,00	0,00	-9 438,00
73	Impôts et taxes	969 923,00	983 635,00	0,00	0,00	-13 712,00
74	Dotations et participations	489 787,00	565 987,32	0,00	0,00	-76 200,32
75	Autres produits de gestion courante	42 600,00	37 121,11	0,00	0,00	5 478,89
Total des recettes de gestion courante		1 595 910,00	1 694 241,41	0,00	0,00	-98 331,41
76	Produits financiers	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
77	Produits exceptionnels	11 000,00	10 125,81	0,00	0,00	874,19
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 606 910,00	1 704 368,16	0,00	0,00	-97 458,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 000,00	12 079,23			27 920,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	12 079,23			27 920,77
TOTAL		1 646 910,00	1 716 447,39	0,00	0,00	-69 537,39
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 159 865,28				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	76 396,52	38 396,52	19 740,00	18 260,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	242 736,92	135 794,57	89 403,84	17 538,51
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	133 675,51	53 004,00	13 824,00	66 847,51
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	452 808,95	227 195,09	122 967,84	102 646,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 299,00	115 298,26	0,00	2 000,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 535,00			
	Total des dépenses financières	151 334,00	119 798,26	0,00	31 535,74
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	604 142,95	346 993,35	122 967,84	134 181,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	40 000,00	12 079,23		27 920,77
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	40 000,00	12 079,23		27 920,77
	TOTAL	644 142,95	359 072,58	122 967,84	162 102,53
	Pour information	(2) 108 447,65			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	105 500,94	69 667,15	164 101,51	-128 267,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	105 500,94	69 667,15	164 101,51	-128 267,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	233 617,00	238 821,27	0,00	-5 204,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	152 827,66	152 827,66	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	388 444,66	391 648,93	0,00	-3 204,27
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	493 945,60	461 316,08	164 101,51	-131 471,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	250 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	8 645,00	8 644,60		0,40
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	258 645,00	8 644,60		250 000,40
	TOTAL	752 590,60	469 960,68	164 101,51	118 528,41

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	411 199,48		411 199,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	578 972,59		578 972,59
014	Atténuations de produits	166 918,00		166 918,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	192 958,92		192 958,92
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	33 083,38	0,00	33 083,38
67	Charges exceptionnelles	5 131,00	0,00	5 131,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 413,23	8 644,60	14 057,83
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 393 676,60	8 644,60	1 402 321,20
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	0,00	4 500,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	115 298,26	0,00	115 298,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	38 396,52	0,00	38 396,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	135 794,57	12 079,23	147 873,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	53 004,00	0,00	53 004,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		346 993,35	12 079,23	359 072,58
Pour information				108 447,65
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				108 447,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 459,98		31 459,98
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	76 038,00		76 038,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		12 079,23	12 079,23
73	Impôts et taxes	983 635,00		983 635,00
74	Dotations et participations	565 987,32		565 987,32
75	Autres produits de gestion courante	37 121,11	0,00	37 121,11
76	Produits financiers	0,94	0,00	0,94
77	Produits exceptionnels	10 125,81	0,00	10 125,81
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 704 368,16	12 079,23	1 716 447,39
Pour information				159 865,28
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	238 821,27	0,00	238 821,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	152 827,66		152 827,66
13	Subventions d'investissement	69 667,15	0,00	69 667,15
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		8 644,60	8 644,60
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		461 316,08	8 644,60	469 960,68
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	413 620,00	404 108,58	7 090,90	0,00	2 420,52
60611	Eau et assainissement	9 500,00	9 479,74	0,00	0,00	20,26
60612	Energie - Electricité	90 000,00	92 995,46	0,00	0,00	-2 995,46
60622	Carburants	8 000,00	11 429,57	0,00	0,00	-3 429,57
60623	Alimentation	4 000,00	4 187,83	258,94	0,00	-446,77
60628	Autres fournitures non stockées	15 000,00	11 027,10	5 886,00	0,00	-1 913,10
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	3 849,73	0,00	0,00	-349,73
60632	Fournitures de petit équipement	49 000,00	59 281,24	886,90	0,00	-11 168,14
60636	Vêtements de travail	1 000,00	2 178,99	0,00	0,00	-1 178,99
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 800,53	0,00	0,00	2 199,47
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 000,00	3 432,26	0,00	0,00	6 567,74
6067	Fournitures scolaires	14 000,00	12 468,10	0,00	0,00	1 531,90
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 857,85	0,00	0,00	-357,85
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	33 741,52	0,00	0,00	6 258,48
6135	Locations mobilières	8 000,00	5 013,94	0,00	0,00	2 986,06
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	3 377,44	0,00	0,00	-1 377,44
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	20 123,44	0,00	0,00	-10 123,44
61524	Entretien bois et forêts	1 500,00	630,50	0,00	0,00	869,50
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 031,58	0,00	0,00	-31,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 099,02	0,00	0,00	-1 099,02
6156	Maintenance	40 000,00	43 217,26	0,00	0,00	-3 217,26
6161	Multirisques	5 000,00	5 060,57	0,00	0,00	-60,57
6168	Autres primes d'assurance	8 000,00	7 349,56	19,06	0,00	631,38
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 143,28	0,00	0,00	-143,28
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	3 075,00	0,00	0,00	-2 075,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	792,00	0,00	0,00	708,00
6231	Annonces et insertions	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	6 364,04	40,00	0,00	-404,04
6236	Catalogues et imprimés	0,00	370,31	0,00	0,00	-370,31
6237	Publications	5 000,00	2 514,48	0,00	0,00	2 485,52
6247	Transports collectifs	6 000,00	6 453,86	0,00	0,00	-453,86
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 801,06	0,00	0,00	-801,06
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 719,24	0,00	0,00	-719,24
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	11 543,51	0,00	0,00	-543,51
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 159,58	0,00	0,00	-159,58
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	2 784,36	0,00	0,00	-1 784,36
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	17 000,00	12 034,63	0,00	0,00	4 965,37
63512	Taxes foncières	8 000,00	8 720,00	0,00	0,00	-720,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	605 900,00	577 003,09	1 969,50	0,00	26 927,41
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	300,00	1 932,00	0,00	268,00
6331	Versement mobilité	7 000,00	6 843,22	0,00	0,00	156,78
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	319,23	0,00	0,00	80,77
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	6 648,38	0,00	0,00	351,62
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	1 026,34	0,00	0,00	-26,34
6411	Personnel titulaire	337 500,00	310 643,91	0,00	0,00	26 856,09
6413	Personnel non titulaire	77 500,00	71 033,39	0,00	0,00	6 466,61
6415	Indemnité inflation	0,00	1 700,00	0,00	0,00	-1 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	4 000,00	3 722,03	0,00	0,00	277,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	63 469,23	0,00	0,00	-3 469,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	79 831,34	0,00	0,00	168,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 500,00	2 888,96	0,00	0,00	-1 388,96
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	18 210,65	0,00	0,00	-210,65
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	1 702,00	0,00	0,00	-702,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	66,61	0,00	0,00	-66,61
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	874,00	0,00	0,00	126,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 400,00	3 816,00	0,00	0,00	-416,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 376,00	37,50	0,00	86,50
6478	Autres charges sociales diverses	2 600,00	2 326,80	0,00	0,00	273,20
6488	Autres charges	0,00	205,00	0,00	0,00	-205,00
014	Atténuations de produits	229 741,00	166 918,00	0,00	0,00	62 823,00
739211	Attributions de compensation	229 741,00	166 918,00	0,00	0,00	62 823,00
65	Autres charges de gestion courante	196 677,00	192 292,92	666,00	0,00	3 718,08
6531	Indemnités	70 000,00	70 803,66	0,00	0,00	-803,66
6532	Frais de mission	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	7 700,00	6 202,16	0,00	0,00	1 497,84
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	7 020,53	0,00	0,00	-20,53

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6535	Formation	1 000,00	715,00	0,00	0,00	285,00
6553	Service d'incendie	20 647,00	20 646,46	0,00	0,00	0,54
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	22 000,00	21 046,89	666,00	0,00	287,11
65548	Autres contributions	2 500,00	1 157,62	0,00	0,00	1 342,38
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	870,14	0,00	0,00	-370,14
657362	Subv. fonct. CCAS	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	59 830,00	59 830,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,46	0,00	0,00	-0,46
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 445 938,00	1 340 322,59	9 726,40	0,00	95 889,01
66	Charges financières (b)	33 584,00	33 083,38	0,00	0,00	500,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 084,00	33 083,38	0,00	0,00	0,62
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 131,00	5 131,00	0,00	0,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 131,00	0,00	0,00	0,00	5 131,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	5 131,00	0,00	0,00	-2 131,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	6 363,23	5 413,23	0,00	0,00	950,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 363,23	5 413,23	0,00	0,00	950,00
022	Dépenses imprévues (e)	54 114,05				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 548 130,28	1 383 950,20	9 726,40	0,00	154 453,68
023	Virement à la section d'investissement	250 000,00	0,00			250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	8 645,00	8 644,60			0,40
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	8 645,00	8 644,60			0,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		258 645,00	8 644,60			250 000,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		258 645,00	8 644,60			250 000,40
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 806 775,28	1 392 594,80	9 726,40	0,00	404 454,08
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	27 000,00	31 459,98	0,00	0,00	-4 459,98
6419	Remboursements rémunérations personnel	27 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	31 459,98	0,00	0,00	-31 459,98
70	Produits services, domaine et ventes div	66 600,00	76 038,00	0,00	0,00	-9 438,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	600,00	643,60	0,00	0,00	-43,60
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 000,00	3 185,94	0,00	0,00	-185,94
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	138,00	0,00	0,00	-138,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	38 000,00	37 346,38	0,00	0,00	653,62
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	12 000,00	20 790,08	0,00	0,00	-8 790,08
7088	Produits activités annexes (abonnements)	13 000,00	13 934,00	0,00	0,00	-934,00
73	Impôts et taxes	969 923,00	983 635,00	0,00	0,00	-13 712,00
73111	Impôts directs locaux	900 000,00	920 498,00	0,00	0,00	-20 498,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 855,00	0,00	0,00	-855,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	8 700,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
7336	Droits de place	0,00	1 070,00	0,00	0,00	-1 070,00
7388	Autres taxes diverses	60 223,00	60 212,00	0,00	0,00	11,00
74	Dotations et participations	489 787,00	565 987,32	0,00	0,00	-76 200,32
7411	Dotation forfaitaire	218 494,00	218 494,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	130 098,00	130 098,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	26 726,00	26 726,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	11 332,44	0,00	0,00	-11 332,44
7478	Participat° Autres organismes	19 154,00	19 154,02	0,00	0,00	-0,02
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	90 000,00	150 122,86	0,00	0,00	-60 122,86
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	3 604,00	0,00	0,00	-3 604,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 315,00	1 487,00	0,00	0,00	3 828,00
7484	Dotation de recensement	0,00	4 969,00	0,00	0,00	-4 969,00
75	Autres produits de gestion courante	42 600,00	37 121,11	0,00	0,00	5 478,89
752	Revenus des immeubles	34 000,00	37 118,88	0,00	0,00	-3 118,88
7588	Autres produits div. de gestion courante	8 600,00	2,23	0,00	0,00	8 597,77
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 595 910,00	1 694 241,41	0,00	0,00	-98 331,41
76	Produits financiers (b)	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
761	Produits de participations	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
77	Produits exceptionnels (c)	11 000,00	10 125,81	0,00	0,00	874,19
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	11,00	0,00	0,00	-11,00
7788	Produits exceptionnels divers	11 000,00	10 114,81	0,00	0,00	885,19
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 606 910,00	1 704 368,16	0,00	0,00	-97 458,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	40 000,00	12 079,23			27 920,77
722	Immobilisations corporelles	40 000,00	12 079,23			27 920,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	12 079,23			27 920,77
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 646 910,00	1 716 447,39	0,00	0,00	-69 537,39
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		159 865,28				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	76 396,52	38 396,52	19 740,00	18 260,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	48 828,00	17 053,20	0,00	31 774,80
2031	Frais d'études	19 043,72	0,00	19 740,00	-696,28
2051	Concessions, droits similaires	8 524,80	21 343,32	0,00	-12 818,52
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	242 736,92	135 794,57	89 403,84	17 538,51
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	551,41	0,00	-551,41
21312	Bâtiments scolaires	3 000,00	2 607,67	0,00	392,33
2135	Installations générales, agencements	86 536,00	55 819,97	23 869,44	6 846,59
21571	Matériel roulant	23 500,00	0,00	0,00	23 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 600,50	0,00	3 148,80	-548,30
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	13 537,47	29 460,00	-42 997,47
2181	Installat° générales, agencements	19 839,52	1 131,44	0,00	18 708,08
2183	Matériel de bureau et informatique	38 442,15	36 768,82	861,60	811,73
2184	Mobilier	12 643,11	4 673,34	5 311,20	2 658,57
2188	Autres immobilisations corporelles	56 175,64	20 704,45	26 752,80	8 718,39
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	133 675,51	53 004,00	13 824,00	66 847,51
2313	Constructions	0,00	0,00	13 824,00	-13 824,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	133 675,51	53 004,00	0,00	80 671,51
Total des dépenses d'équipement		452 808,95	227 195,09	122 967,84	102 646,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 299,00	115 298,26	0,00	2 000,74
1641	Emprunts en euros	115 299,00	115 298,26	0,00	0,74
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 535,00			
Total des dépenses financières		151 334,00	119 798,26	0,00	31 535,74
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		604 142,95	346 993,35	122 967,84	134 181,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00	12 079,23		27 920,77
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	40 000,00	12 079,23		27 920,77
2116	Cimetières	10 000,00	0,00		10 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 000,00	3 872,05		3 127,95
2135	Installations générales, agencements	23 000,00	8 207,18		14 792,82
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		40 000,00	12 079,23		27 920,77
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		644 142,95	359 072,58	122 967,84	162 102,53
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		108 447,65			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	105 500,94	69 667,15	164 101,51	-128 267,72
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	83 050,00	48 220,00	90 424,00	-55 594,00
1322	Subv. non transf. Régions	17 910,30	13 534,50	4 375,80	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 540,64	7 912,65	69 301,71	-72 673,72
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		105 500,94	69 667,15	164 101,51	-128 267,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	386 444,66	391 648,93	0,00	-5 204,27
10222	FCTVA	193 617,00	193 617,52	0,00	-0,52
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	45 203,75	0,00	-5 203,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	152 827,66	152 827,66	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		388 444,66	391 648,93	0,00	-3 204,27
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		493 945,60	461 316,08	164 101,51	-131 471,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement	250 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	8 645,00	8 644,60		0,40
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	8 645,00	8 644,60		0,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		258 645,00	8 644,60		250 000,40
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		258 645,00	8 644,60		250 000,40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		752 590,60	469 960,68	164 101,51	118 528,41
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 350 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					2 350 000,00								
2004290	SA CAISSE D EPARGNE	01/01/2006		20/05/2006	700 000,00	F		2,350	2,350	T	X Echéance progressive	A-1	
4805661	SA CAISSE D EPARGNE	05/12/2016		05/04/2017	200 000,00	F		1,370	1,370	T	X Echéance constante	A-1	
5445159	SA CAISSE D EPARGNE	18/04/2019		05/03/2020	800 000,00	F		1,720	1,720	T	X Echéance constante	A-1	
T1AE7R013PR	Centre CREDIT AGRICOLE	11/06/2008		10/06/2009	650 000,00	F		3,950	3,950	A	X Echéance constante	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					2 350 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 375 226,48					115 298,26	33 083,38	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 375 226,48					115 298,26	33 083,38	0,00	0,00	0,00
2004290		0,00	A-1	298 729,61	8,17	F		2,350	30 862,43	7 475,35	0,00	0,00	0,00
4805661		0,00	A-1	128 140,19	9,08	F		1,370	12 906,73	1 866,23	0,00	0,00	0,00
5445159		0,00	A-1	696 785,37	17,00	F		1,720	34 997,04	12 361,72	0,00	0,00	0,00
T1AETRO13PR		0,00	A-1	251 571,31	5,50	F		3,950	36 532,06	11 380,08	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général		0,00		1 375 226,48					115 298,26	33 083,38	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 375 226,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00		
Total					0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Refinancement de dette (4)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié (6)			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Taux act. (4)									
Total																	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Après des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Après des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées).</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			12-04-2021
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT	15	01/01/2000
L	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT	5	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		144 834,00	I 115 298,26
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		115 299,00	115 298,26
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	115 299,00	115 298,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 535,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 535,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	115 298,26	122 967,84	108 447,65	346 713,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		492 262,00	III 247 465,87
Ressources propres externes de l'année (a)		233 617,00	238 821,27
10222	FCTVA	193 617,00	193 617,52
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	45 203,75
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		258 645,00	8 644,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	8 645,00	8 644,60
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	250 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	247 465,87	164 101,51	0,00	152 827,66	564 395,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 346 713,75
Ressources propres disponibles	IV 564 395,04
Solde	V = IV – II (3) 217 681,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/01/2022	INSTALLATION DATA CENTER FA N°20210000000000000065 FA N°20210000000000000074	5 325,12	0,00	0
06/01/2022	MATERIEL_SERVICES_ECOLES - FA N°20210000000000000066 FA N°20210000000000000058	1 952,74	0,00	0
06/01/2022	SERVEURS_LOGICIELS DE SECURITE_ONDULEUR	19 849,72	0,00	0
06/01/2022	MATERIEL_SERVICES_MEDIATHEQUE - FA N°20210000000000000067	815,81	0,00	0
06/01/2022	MARCHE VIDEO PROTECTION	560,00	0,00	0
07/01/2022	LABEL NUMERIQUE	215,71	0,00	0
07/01/2022	LABEL NUMERIQUE	50,00	0,00	0
07/01/2022	28 PORTABLE HP PRO 250	16 942,80	0,00	0
07/01/2022	1 PORTABLE HP PRO 250	582,30	0,00	0
07/01/2022	1 CHARIOT MOBILE NAOCART S1	2 923,20	0,00	0
07/01/2022	5 TABLEAU BLANC 120x200 MAGNETIQUE	1 254,00	0,00	0
07/01/2022	9 VISUALISEUR HUE HP PRO	734,40	0,00	0
07/01/2022	28 LOGITECH STEREO H111 - MICRO CASQUE	537,26	0,00	0
07/01/2022	28 SOURIS LOGITECH NOIR OPTIQUE USB	254,46	0,00	0
07/01/2022	1 VIDEO PROJECTEUR EPSON EB-X49	543,45	0,00	0
07/01/2022	1 SUPPORT PLAFOND POUR VIDEOPROJECTEUR	90,00	0,00	0
10/01/2022	SCIE SABRE	312,58	0,00	0
12/01/2022	MARCHE VIDEO PROTECTION ST GB CONSTRUCTION	2 800,00	0,00	0
13/01/2022	MARCHE PANNEAU LUMINEUX	22 836,00	0,00	0
14/01/2022	MOE POUR LE PROJET DE VIDEOPROTECTION URBAINE	2 160,00	0,00	0
16/01/2022	ETABLI 2M 2 CAISSONS	1 022,30	0,00	0
19/01/2022	MODUL CHIMIE 1 TIR + 3 NIV BAS	226,80	0,00	0
20/01/2022	REPLACEMENT MENUISERIES	2 754,24	0,00	0
25/01/2022	LICENCE F-SECURE 1 AN	634,32	0,00	0
09/02/2022	OUTILLAGE ATELIER	2 127,22	0,00	0
10/02/2022	INSTALLATION DATA CENTER FA N°20210000000000000065 FA N°20210000000000000074	1 651,20	0,00	0
11/02/2022	TRAVAUX ECONOMIES ENERGIES	1 131,44	0,00	0
02/03/2022	OUTILLAGE TECHNIQUE	1 196,78	0,00	0
10/03/2022	MISSION MOE BUREAU D'ETUDES 2022/60	717,80	0,00	0
22/03/2022	VISIOPHONE	230,09	0,00	0
25/03/2022	6 PANNEAUX	330,00	0,00	0
25/03/2022	INSTALLATION SOCLE NUMERIQUE	3 240,00	0,00	0
28/03/2022	ASPIRATEUR EAU/POUSSIÈRE	334,43	0,00	0
05/04/2022	TELEVISION SERVICE TECHNIQUE	169,00	0,00	0
12/04/2022	SAMSUNG GALAXY A52S TELEPHONE MOBILE SERVICE ADMINISTRATIF	349,00	0,00	0
13/04/2022	PLAQUE A INDUCTION GIC3500	138,00	0,00	0
02/05/2022	3 CLES DE SIGNATURES	552,00	0,00	0
02/05/2022	SAMSUNG GALAXY A52S TELEPHONE MOBILE DIRECTRICE GENERALE	399,00	0,00	0
03/05/2022	DEBROUSS. STIHL FS460CEM COUTEAU TAILLIS	924,22	0,00	0
04/05/2022	MISSION MOE ARCHITECTE	1 889,87	0,00	0
05/05/2022	SCIE CIRCULAIRE BACCS12V CAR	299,40	0,00	0
05/05/2022	MEULEU. ANGLE BACAG BL12VCART.	299,40	0,00	0
09/05/2022	MOE POUR LE PROJET DE VIDEOPROTECTION URBAINE	720,00	0,00	0
10/05/2022	MARCHE VIDEO PROTECTION	47 484,00	0,00	0
11/05/2022	3 CLES DE SIGNATURES	552,00	0,00	0
11/05/2022	3 CLES DE SIGNATURES	552,00	0,00	0
18/05/2022	BUT DE FOOT	1 700,00	0,00	0
18/05/2022	3 SMARTPHONES PACK PRO CORE-X5 - FA N°7590782	621,46	0,00	0
23/05/2022	ARMOIRE A RIDEAUX L.90 H100cm T.7016	363,90	0,00	0
31/05/2022	DEBROUSS. STIHL TETE AUTOCUT	832,15	0,00	0

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/05/2022	ASPIRATEUR EAU/POUSSIÈRE	384,00	0,00	0
10/06/2022	1 SMARTPHONE PACK PRO CORE-X5 - FA N°7534045	621,46	0,00	0
21/06/2022	ACHAT CLIMATISATION LOCAL INFORMATIQUE	1 841,65	0,00	0
22/06/2022	2 ECHELLES TELESCOPIQUES	951,73	0,00	0
22/06/2022	ACHAT CLIMATISATION OSTHEOPATHE	1 736,26	0,00	0
22/06/2022	CAMERA BATTERIE	762,12	0,00	0
01/07/2022	PANNEAU DE REMPLISSAGE	904,66	0,00	0
01/07/2022	REPLACEMENT VITRAGE	179,33	0,00	0
01/07/2022	REPLACEMENT VITRAGE	299,20	0,00	0
01/07/2022	REPLACEMENT VITRAGE	274,00	0,00	0
04/07/2022	ACHAT CLIMATISATION ORTHOPHONISTE	3 642,32	0,00	0
04/07/2022	SITE INTERNET	4 800,00	0,00	0
05/07/2022	OUTILLAGE TECHNIQUE	490,83	0,00	0
05/07/2022	1 TOBOGGAN	3 598,80	0,00	0
08/07/2022	OUTILLAGE TECHNIQUE	597,65	0,00	0
19/07/2022	PARCELLE A1338	100,00	0,00	0
22/07/2022	OUTILLAGE TECHNIQUE	1 077,44	0,00	0
22/07/2022	2 CLAVIERS CORSAIR K55 RGB PRO / GAMER HYPERX ALLOY CORE RGB MEMBRAN	107,76	0,00	0
26/07/2022	ELECTROMENAGER	928,00	0,00	0
28/07/2022	ASPIRATEUR EAU/POUSSIÈRE CHARGEUR	510,25	0,00	0
10/08/2022	VITRINE D'AFFICHAGE	285,60	0,00	0
23/08/2022	2 TENTES BARNUM 300x450 AVEC 3 MURS	950,00	0,00	0
25/08/2022	1 ASPIRATEUR SANS SAC ESSENTIELS EAS PET	99,99	0,00	0
26/08/2022	VISSEUSE SANS FIL MULTIFONCTION	251,69	0,00	0
26/08/2022	1 TABLETTE PACK PRO CORE - T4 - X-CLASS 32 G	527,58	0,00	0
26/08/2022	2 TABLETTES PACK PRO CORE - T5 X-GLASS	1 367,98	0,00	0
26/08/2022	2 SMARTPHONES PACK POR CORE-M5 + X-GLASS 32	815,71	0,00	0
01/09/2022	LASER VERT MULTILINE	657,98	0,00	0
12/09/2022	TRAVAUX SALLE D'AUTAN	1 224,00	0,00	0
12/09/2022	BUREAUX MAIRIE	3 715,34	0,00	0
14/09/2022	FRITEUSE 8L	265,32	0,00	0
19/09/2022	ACHAT CLIMATISATION SALLE DU CONSEIL	4 940,29	0,00	0
20/09/2022	MISSION MOE BUREAU D'ETUDES 2022/60	717,80	0,00	0
21/09/2022	SECHE LINGE SL FRONT ESSENTIELS ESLC8D5	399,00	0,00	0
21/09/2022	CAFETIERE PHILIPS ORIGINAL+ CSA220/61	59,99	0,00	0
05/10/2022	ARMOIRE REFRIGEREE POSITIVE FRANSTAL	900,00	0,00	0
05/10/2022	2 TABLES EN FER	45,00	0,00	0
05/10/2022	6 CHAISES PLIANTES FER	90,00	0,00	0
12/10/2022	BUREAUX MAIRIE	314,40	0,00	0
08/11/2022	TABLEAU ECOLE VELEDA MAGNETIQUE MAT	504,00	0,00	0
09/11/2022	SITE INTERNET	9 120,00	0,00	0
09/11/2022	DIABLE POUR BERACLIC	179,40	0,00	0
09/11/2022	ECHELLE COMBI EASY STEP 2,3M - FA N°1135707232	490,80	0,00	0
09/11/2022	CERTIFICAT DE SEQUESTRE	130,80	0,00	0
21/11/2022	VISSEUSE SANS FIL	427,55	0,00	0
21/11/2022	ETABLI FIXE 125	350,20	0,00	0
21/11/2022	ETABLI FIXE 125	350,20	0,00	0
21/11/2022	VISSEUSE SANS FIL	427,55	0,00	0
26/11/2022	PC HYBRIDE HP 14-EK0009NF ECRAN 14" 16 Go	999,00	0,00	0
01/12/2022	3 SMARTPHONES PACK PRO CORE-X5 - FA N°7590782	407,86	0,00	0
01/12/2022	3 SMARTPHONES PACK PRO CORE-X5 - FA N°7590782	839,87	0,00	0
01/12/2022	4 CASQUE ECOUTEURS X-VIBES CROSSCALL - TELEPHONE MAIRE OA - FA N°7590782	575,52	0,00	0
01/12/2022	4 CASQUE ECOUTEURS X-VIBES CROSSCALL - TELEPHONE MAIRE OA - FA N°7590782	575,52	0,00	0
08/12/2022	CONTAINER MARITIME - FA N°1052M2212000818	4 356,00	0,00	0
08/12/2022	CONTAINER MARITIME - FA N°1052M2212000818	4 356,00	0,00	0
09/12/2022	PLANTATIONS	12 265,07	0,00	0
28/12/2022	VIDEOPROJECTEUR	763,00	0,00	0
28/12/2022	ENCEINTE DE SONORISATION RONDSON	211,20	0,00	0
28/12/2022	ECRAN DE PROJECTION LUMENE	699,12	0,00	0
28/12/2022	VIDEOPROJECTEUR	763,00	0,00	0
28/12/2022	ENCEINTE DE SONORISATION RONDSON	211,20	0,00	0
28/12/2022	ECRAN DE PROJECTION LUMENE	699,00	0,00	0
28/12/2022	VIDEOPROJECTEUR	763,00	0,00	0
29/12/2022	SCANNER MOBILE	110,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2022	TRAVAUX RESTAURANT SCOLAIRE	1 128,71	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		237 320,27	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
02/12/2022	FORFAIT PACK MARCHES ONLINE	478,80	0	0,00	478,80	0,00	-478,80
Divers							
TOTAL GENERAL		478,80					-478,80

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
04/02/2022	Etudes résidence senior	4 186,00	0	0,00	4 186,00	0,00	-4 186,00
19/04/2022	PLU NOTE D'HONORAIRES PARTIE 1	5 014,23	0	0,00	5 014,23	0,00	-5 014,23
19/04/2022	SLD INDEMN COM ENQUETEUR PLU	525,28	0	0,00	525,28	0,00	-525,28
19/04/2022	DOSSIERS CONSULTA PLU	135,15	0	0,00	135,15	0,00	-135,15
19/04/2022	HONOR. BE PLU MARCHE	1 337,13	0	0,00	1 337,13	0,00	-1 337,13
19/04/2022	AVIS D'ENQU PUBLI LE 27/12 PLU	240,01	0	0,00	240,01	0,00	-240,01
19/04/2022	BE PLU	4 422,81	0	0,00	4 422,81	0,00	-4 422,81
19/04/2022	PROCED ALLEGEE REVIS MODIF PLU	1 320,00	0	0,00	1 320,00	0,00	-1 320,00
19/04/2022	AVIS D'ENQU PUBLI LE 26/12 PLU	285,60	0	0,00	285,60	0,00	-285,60
19/04/2022	SCHEMA D'ASSAINISS PLUVIAL PLU PHASE 2 SOLDE	6 930,00	0	0,00	6 930,00	0,00	-6 930,00
19/04/2022	Révision POS Elabora ^e PLU	3 390,66	0	0,00	3 390,66	0,00	-3 390,66
19/04/2022	Modification PLU	2 272,40	0	0,00	2 272,40	0,00	-2 272,40
19/04/2022	PUBLICATION 2EME PARUTION PLU	267,59	0	0,00	267,59	0,00	-267,59
19/04/2022	2 PARUTION ENQUETE PLU	242,80	0	0,00	242,80	0,00	-242,80
19/04/2022	Révision PLU Phase 2	4 682,34	0	0,00	4 682,34	0,00	-4 682,34
19/04/2022	Révision PLU Phase 1	6 189,30	0	0,00	6 189,30	0,00	-6 189,30
19/04/2022	Etablissem PLU Phase 3	4 305,60	0	0,00	4 305,60	0,00	-4 305,60
19/04/2022	Révision du POS et élaboration PLU	2 601,30	0	0,00	2 601,30	0,00	-2 601,30
19/04/2022	Dossiers P.L.U. de la commune	1 294,85	0	0,00	1 294,85	0,00	-1 294,85
19/04/2022	ANNONCE BOAMP REVISION PLU	192,50	0	0,00	192,50	0,00	-192,50
19/04/2022	SCHEMA D'ASSAINISS PLUVIAL PLU PHAS1 MCH 2013 01	6 888,96	0	0,00	6 888,96	0,00	-6 888,96

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
19/04/2022	AFFICHES PLU	270,30	0	0,00	270,30	0,00	-270,30
19/04/2022	PROCEDURE EN LIEN AVEC PLU	2 160,00	0	0,00	2 160,00	0,00	-2 160,00
19/04/2022	PROCEDURE ALLEGEE REVISION PLU	1 296,00	0	0,00	1 296,00	0,00	-1 296,00
19/04/2022	PROV INDEM COMMIS ENQUET	800,00	0	0,00	800,00	0,00	-800,00
19/04/2022	SOLDE INDEM COMMIS ENQUET	166,20	0	0,00	166,20	0,00	-166,20
19/04/2022	ANNONCES LEGALES PLU MODIF N°2	142,34	0	0,00	142,34	0,00	-142,34
19/04/2022	MODIF PLU ENQUETE PUBLIQUE	334,28	0	0,00	334,28	0,00	-334,28
19/04/2022	REUNION TRAVAIL SUPPLEM	360,00	0	0,00	360,00	0,00	-360,00
19/04/2022	Dossiers PLU Commune couleur	894,06	0	0,00	894,06	0,00	-894,06
19/04/2022	PLU REVIS 1ER PART PROJ PADD	5 528,51	0	0,00	5 528,51	0,00	-5 528,51
19/04/2022	PROV INDEMN COMM ENQ MODIF PLU	600,00	0	0,00	600,00	0,00	-600,00
19/04/2022	AVIS A PUBLIE PRESC PLU	149,61	0	0,00	149,61	0,00	-149,61
19/04/2022	MODIF ET REVISION PLU ACPTE	1 320,00	0	0,00	1 320,00	0,00	-1 320,00
19/04/2022	AFFICHES POUR PLU MODIF 3	270,30	0	0,00	270,30	0,00	-270,30
19/04/2022	ANNO LEGAL PLU MODIF3 1ER PARU	281,07	0	0,00	281,07	0,00	-281,07
19/04/2022	ANNON LEGAL MODIF3 PLU 2E PARU	281,07	0	0,00	281,07	0,00	-281,07
19/04/2022	PROCED ALLEGEE REVIS MODIF PLU	3 300,00	0	0,00	3 300,00	0,00	-3 300,00
19/04/2022	ANNONC LEGAL PLU MODIF3 PARUT1	342,06	0	0,00	342,06	0,00	-342,06
19/04/2022	NOTE D'HON AVT 1 MODIF 3 PLU	2 448,81	0	0,00	2 448,81	0,00	-2 448,81
19/04/2022	ENQUET PUBL PLU MODIF 2EM PARU	323,69	0	0,00	323,69	0,00	-323,69
19/04/2022	DOSSIERS MODIF PLU N°3	102,26	0	0,00	102,26	0,00	-102,26
19/04/2022	MODIF N°3 PLU AVT 1 SOLDE	1 049,49	0	0,00	1 049,49	0,00	-1 049,49
19/04/2022	PUBLICITE APPROBAT MODIF PLU	136,34	0	0,00	136,34	0,00	-136,34
19/04/2022	MOdification du PLU	2 272,40	0	0,00	2 272,40	0,00	-2 272,40
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		81 553,30					-81 553,30

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	4 835,76	
60632	Fournitures de petit équipement	174,59	
60632	Fournitures de petit équipement	870,00	
60632	Fournitures de petit équipement	726,32	
60632	Fournitures de petit équipement	84,12	
60632	Fournitures de petit équipement	2 546,53	
60632	Fournitures de petit équipement	434,20	
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 573,47	
6411	Personnel titulaire	759,50	
6411	Personnel titulaire	1 011,78	
6411	Personnel titulaire	1 109,64	
6411	Personnel titulaire	843,15	
6411	Personnel titulaire	924,70	
6411	Personnel titulaire	924,70	
72	Travaux en régie		12 079,23
722	Immobilisations corporelles		12 079,23
TOTAL GENERAL		10 409,23	12 079,23

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 079,23
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 872,05
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	5 394,27
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	2 812,91
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		12 079,23

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	12 079,23
Recettes réelles de fonctionnement	1 704 368,16
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,71 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 578 449,00	2 363 640,89										29 194,71	49 416,66	
ALTEAL	2016	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT LE CLOS DES LAURUERS PLAI SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	94 000,00	81 180,45	33,75	A	F	0,550	F	0,550	A-1		458,41	2 165,99		
ALTEAL	2016	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT CLOS DES LAURIERS ROUTE PRINCIPALE PLAI02 PLAI SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	45 000,00	40 228,59	37,75	A	F	0,550	F	0,550	A-1		225,69	806,18		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALTEAL	2016	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT LE CLOS DES LAURIERS ROUTE PRINCIPALE PLSD02 PLS DA	CAISSE DEPOTS CONS	231 500,00	213 609,82	43,75	A	F		1,860		1,860	F	A-1		4 031,19	3 120,74
ALTEAL	2016	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT LE CLOS DES LAURIERS PLSD02 PLS DA	CAISSE DEPOTS CONS	208 242,00	185 904,75	33,75	A	F		1,860		1,860	F	A-1		3 530,30	3 896,48
ALTEAL	2016	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT RESIDENCE LE CLOS DES LAURIERS ROUTE PRINCIPALE PLUS02 PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	164 000,00	144 642,26	33,75	A	F		1,350		1,350	F	A-1		1 997,70	3 335,41
ALTEAL	2016	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT LE CLOS DES LAURIERS ROUTE PRINCIPALE PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	87 500,00	79 824,97	43,75	A	F		1,350		1,350	F	A-1		1 095,49	1 322,44
ALTEAL	2021	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT VEFA 21 HORIZON PLUS02 PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	103 000,00	100 936,18	38,42	A	F		1,600		1,600	F	-		538,57	2 063,82
ALTEAL	2021	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT VEFA 21 HORIZON PLUS02 PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	35 500,00	34 963,64	48,42	A	F		1,600		1,600	F	A-1		185,62	536,36

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALTEAL	2021	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT VEFA 21 HORIZON PLUS17 PLUS TF	CAISSE DEPOTS CONS	15 000,00	15 000,00	48,42	A	F	0,970		F		0,970	A-1		68,19	0,00
MESOLIA HABITAT	2018	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT IMPASSE LAMARTINE PLAI02 PLAI SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	275 301,50	253 014,84	36,00	A	F	0,550		F		0,550	A-1		1 422,77	5 670,29
MESOLIA HABITAT	2018	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT IMPASSE LAMARTINE PLAI02 PLAI SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	145 501,00	136 693,64	46,00	A	F	0,550		F		0,550	A-1		764,15	2 242,33
MESOLIA HABITAT	2018	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT IMPASSE LAMARTINE PLUS02 PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	405 901,00	377 723,13	40,00	A	F	1,350		F		1,350	A-1		5 195,03	7 094,06
MESOLIA HABITAT	2018	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT IMPASSE LAMARTINE PLUS02 PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONS	768 003,50	698 918,62	33,00	A	F	1,350		F		1,350	A-1		9 680,60	17 162,56
TOTAL GENERAL					2 578 449,00	2 363 640,89											29 194,71	49 416,66

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101:5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 704 368,16

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ACCA DE LABASTIDETTE	100,00	
Association ADLFA 31 ASSO ETUDES ET PREVENTION GRELE	500,00	
Association ASL STEP LABASTIDETTE	150,00	
Association ASS SPORTIVE COLLEGE DE LHERM	300,00	
Association ASSO AVEC DU BOIS	250,00	
Association ASSO'S DES ARTS	250,00	
Association ASSOC ECLIPSE PRODUCTION	250,00	
Association ASSOCIATION PETANQUE CLUB	600,00	
Association CRILJ	40,00	
Association DECALOG	40,00	
Association FEDERATION DES FOYERS RURAUX 31	45 000,00	
Association JUDO CLUB LABASTIDETTE	2 000,00	
Association LABASTICHOUETTE	250,00	
Association LABASTIFETE	7 500,00	
Association LE PRE VERT	250,00	
Association LES P TITES MAINS DE L ECOLE	300,00	
Association MARCHE PLEIN VENT	200,00	
Association PAUS AUTISME	100,00	
Association UNION SPORTIVE LABASTIDETTE	1 500,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
COLLECTIVITE TE CCAS DE LABASTIDETTE	4 000,00	
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	250,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
COMMUNE DE LABASTIDETTE	0,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCL, FPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	63 830,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	4,00	8,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	2,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2° classe	C	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 2° classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 2° classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	4,00	14,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM		0,00	A Article 3-3.2	CDD Contrat de droit public à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	A Remplacement	CDD Accroissement temporaire d'activité
Adjoint du patrimoine	C	CULT		0,00	A Remplacement	CDD Remplacement agent indisponible
Apprenti		TECH		0,00	A	CDD Contrat d'apprentissage
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PW : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
AGGLOMERATION DU MURETAIN		TFA	229 741,00
Autres organismes de regroupement			
SIAS ESCALIU		SFP	8 597,75

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	752 590,60	467 520,23	122 967,84	162 102,53
RECETTES	752 590,60	469 960,68	164 101,51	118 528,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 806 775,28	1 402 321,20	0,00	404 454,08
RECETTES	1 806 775,28	1 876 312,67	0,00	-69 537,39

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : LABASTIDETTE-RESIDENCE DAUTAN / N°SIRET : 21310253600074				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	213 984,34	212 846,02	0,00	1 138,32
RECETTES	213 984,34	34 494,34	0,00	179 490,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	51 100,00	14 259,60	0,00	36 840,40
RECETTES	51 100,00	44 759,99	0,00	6 340,01

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	966 574,94	680 366,25	122 967,84	163 240,85
RECETTES	966 574,94	504 455,02	164 101,51	298 018,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 857 875,28	1 416 580,80	0,00	441 294,48
RECETTES	1 857 875,28	1 921 072,66	0,00	-63 197,38
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 824 450,22	2 096 947,05	122 967,84	604 535,33
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 824 450,22	2 425 527,68	164 101,51	234 821,03

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	966 574,94	680 366,25	122 967,84	163 240,85
RECETTES	966 574,94	504 455,02	164 101,51	298 018,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 857 875,28	1 416 580,80	0,00	441 294,48
RECETTES	1 857 875,28	1 921 072,66	0,00	-63 197,38
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 824 450,22	2 096 947,05	122 967,84	604 535,33
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 824 450,22	2 425 527,68	164 101,51	234 821,03

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 095 000,00	1,60	40,41	6,01	846 590,00	11,99
TFPNB	16 400,00	1,60	82,58	6,01	13 543,00	8,66
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 111 400,00	5,62			860 133,00	11,94

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 22
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par (1) Le LE MAIRE.
 A Labastidette, le 11/04/2023
 Le LE MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Labastidette, le 11/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUTHIÉ Bénédicte	
BELLOC Jean-Philippe	
BOUE Pierre-Louis	
DE MATOS Claire	
DELARUE-LAIGO Christelle	
Elu démissionnaire	
GALLE Bruno	
HELHAL Salima	
LAPORTE Aurélie	
MARQUIS Julie	
MARTI Cécile	
MIRMAN Jean-Luc	
MONPAGENS Grégory	
NOEL Christelle	
PELISSIER Caroline	
POCIELLO Cécilia	
POUSSOU Gérard	
REDONETS Bastien	
THEVENET Pascal	
TURAGLIO Claude	
URZAY AZNAR Maria	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VILOROUX Sylvie	
-----------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2023, et de la publication le 11/05/2023
 A LABASTIDETTE, le 11/04/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.